

SÉCURITÉ CULTURELLE AUTOCHTONE :

*analyse environnementale des initiatives de sécurité
culturelle au Canada - Chapitre 9 : initiatives de
sécurité culturelle au Nouveau-Brunswick*



Centre de collaboration nationale
de la santé autochtone



National Collaborating Centre
for Indigenous Health

SÉCURITÉ CULTURELLE ET RELATIONS RESPECTUEUSES



© 2024, 2025 Centre de collaboration nationale de la santé autochtone (CCNSA). Cette publication a été financée par le CCNSI et rendue possible grâce à une contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), de Santé Canada et de Services aux Autochtones Canada (SAC). Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de l'ASPC, de Santé Canada ou de SAC.

Remerciements

Le CCNSA fait appel à une méthode externe d'examen à l'aveugle pour les documents axés sur la recherche, qui font intervenir des analyses de la documentation ou une synthèse des connaissances, ou qui comportent une évaluation des lacunes en matière de connaissances. Nous tenons à remercier nos réviseurs, qui ont généreusement donné leur temps et fourni leur expertise dans le cadre de ce travail. Rendu possible en partie grâce au financement de Santé Canada et de Services aux Autochtones Canada (SAC).

Cette publication peut être téléchargée depuis le site Web ccnsa.ca.

Tous les documents du CCNSA sont offerts gratuitement et peuvent être reproduits, en totalité ou en partie, accompagnés d'une mention adéquate de la source et de la référence bibliographique. Il est possible d'utiliser tous les documents du CCNSA à des fins non commerciales seulement. Pour nous permettre de mesurer les répercussions de ces documents, veuillez nous informer de leur utilisation.

Note aux lecteurs : Si toutes les ressources des chapitres sur la sécurité culturelle autochtone étaient accessibles gratuitement sur Internet au moment de leur inclusion, le CCNSA n'assume aucune responsabilité en cas d'hyperliens brisés ou de modification à la gratuité de l'accès. Les ressources répertoriées sont, en grande partie, des ressources externes au CCNSA. Elles ne visent que des fins d'information générale, et sont fournies en l'état et selon leurs disponibilités. Veuillez consulter l'avis de non-responsabilité du CCNSA, dans sa **Politique de confidentialité**.

The English version is also available at nccih.ca under the title: *Indigenous cultural safety: An environmental scan of cultural safety initiatives in Canada - Chapter 9: Cultural safety initiatives in New Brunswick*.

Référence bibliographique : Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. (2024). Chapitre 9 : initiatives de sécurité culturelle au Nouveau-Brunswick. Dans *Sécurité culturelle autochtone : analyse environnementale des initiatives de sécurité culturelle au Canada*.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir d'autres exemplaires, veuillez nous joindre au :

Centre de collaboration nationale de la santé autochtone (CCNSA)
3333, University Way
Prince George (C-B)
V2N 4Z9 Canada

Téléphone : 250 960-5250
Télécopieur : 250 960-5644
Courriel : ccnsa@unbc.ca
Web : ccnsa.ca

ISBN (format imprimé) :
978-1-77368-438-3
ISBN (format en ligne) :
978-1-77368-439-0

TABLE DES MATIÈRES



Download publications at
nccih.ca/34/Publication-Search.nccih



Télécharger des publications à
ccnsa.ca/524/Recherche-publication.nccih



issuu.com/nccah-ccnsa/stacks

INTRODUCTION	4
LÉGISLATION	4
ENTENTES DE PARTENARIAT	6
Partenariats tripartites	6
Partenariats bilatéraux	6
INTERVENTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET AUX PROGRAMMES	9
Interventions stratégiques bilatérales	9
Interventions provinciales	9
Interventions du système de santé	11
INTERVENTIONS ORGANISATIONNELLES	12
Interventions des organisations professionnelles et des organismes de réglementation	12
Interventions organisationnelles autochtones	14
Interventions organisationnelles générales (non autochtones)	15
RESSOURCES ÉDUCATIVES ET INITIATIVES DE FORMATION	16
Ressources éducatives et initiatives de formation du gouvernement provincial	16
Ressources éducatives et initiatives de formation du système de santé	16
Ressources éducatives et initiatives de formation des organisations professionnelles et des organismes de réglementation	16
Ressources éducatives et initiatives de formation conçues par les Autochtones	17
RÉSUMÉ	18
BIBLIOGRAPHIE (en anglais seulement)	19

INTRODUCTION

Ce chapitre est consacré aux initiatives de sécurité culturelle au Nouveau-Brunswick qui ont été recensées dans le cadre de l'analyse environnementale plus générale. Conformément au modèle de changement proposé par Margo Greenwood, Ph. D. (2019), il répertorie les mesures de niveau structurel, comme la législation, les ententes de partenariat tripartites et bilatérales, ainsi que les initiatives stratégiques visant à promouvoir la sécurité et l'humilité culturelles et l'antiracisme dans la prestation des services de santé, grâce notamment à des avancées dans l'autodétermination des Autochtones sur la planification, la conception et la prestation des soins de santé. Il tient également compte des interventions des organisations nationales autochtones et non autochtones ayant un mandat de santé au niveau du système, dont des plans d'action stratégiques, des énoncés de position, des compétences professionnelles et des normes de pratique et des directives. Ses dernières sections offrent un aperçu des ressources éducatives et des initiatives de formation sur la sécurité culturelle élaborées par des organisations autochtones et non autochtones et par des ministères du gouvernement provincial.

Avis aux lecteurs : En 2017, le gouvernement fédéral a remplacé Affaires autochtones et du Nord Canada (AFNC) par deux nouveaux ministères, Services aux Autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, pour illustrer son engagement envers la réconciliation.

LÉGISLATION

Aucune.







ENTENTES DE PARTENARIAT

Partenariats tripartites¹

Aucun.

Partenariats bilatéraux²

Gouvernement du Canada et Première Nation d'Elsipogtog

Protocole d'entente entre le Canada et la Première Nation d'Elsipogtog pour faire progresser la réconciliation, 2019

Ce protocole d'entente engage les deux parties à « work together to advance reconciliation and renew their relationship based on recognition of rights, respect, co-operation and partnership » (Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, 2019, para 1)*. Il établit une table de discussion pour collaborer en vue de trouver des solutions pour combler les écarts socio-économiques et faire progresser la réconciliation,

ainsi que pour explorer la possibilité de mener des négociations sur la reconnaissance et la mise en œuvre du titre ancestral, des droits issus de traités des Mi'kmaq ainsi que sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles dans le Sikniktuk.

Gouvernement du Canada et Nouveau-Brunswick

Accord de financement entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur les services de soins à domicile et de soins communautaires et en santé mentale et en toxicomanie, 2016

Dans cet accord de financement, les gouvernements fédéral et provincial s'engagent à collaborer pour améliorer l'accès aux services de soins à domicile et de soins communautaires, et pour renforcer l'accès aux services de santé mentale et de traitement des dépendances au Nouveau-Brunswick. En plus de soutenir les initiatives qui renforcent la capacité communautaire au chapitre de la planification et de la

* Toutes les références bibliographiques citées dans ce rapport sont en anglais seulement.

¹ Aux fins du présent rapport, les activités tripartites sont définies comme des activités auxquelles participent des entités des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, ainsi que plusieurs entités appartenant à des organisations autochtones ou au secteur de la santé.

² Aux fins du présent rapport, les activités bilatérales sont définies comme des activités auxquelles participent n'importe quel nombre d'entités soit du gouvernement fédéral, soit de gouvernements provinciaux/territoriaux (mais non de ces deux paliers), ainsi que plusieurs entités appartenant à des organisations autochtones ou au secteur de la santé.



© Crédit : iStockPhoto.com réf. 1310438920

prestation des services de soutien et autres, et d'améliorer l'accès aux services de santé mentale et de traitement des dépendances, l'Accord stipule que le financement supplémentaire du gouvernement fédéral sera utilisé pour élaborer et mettre en œuvre un cadre adapté à la culture pour la prestation des services de santé mentale destinés aux membres des Premières Nations.

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/ententes-en-matiere-de-sante/priorites-partagees-matiere-sante/nouveau-brunswick.html>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick et Premières Nations Mi'kmaq et Malécites

Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq et les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2007

Dans cet accord, les Mi'kmaq et les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'engagent à collaborer de gouvernement à gouvernement, pour faire face aux enjeux bilatéraux que les parties cerneront. L'Accord établit un processus formel pour discuter de ces enjeux, négocier et résoudre ceux-ci et assurer la responsabilisation.

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/aas-saa/pdf/bilateral-greement.pdf>





INTERVENTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET AUX PROGRAMMES



Interventions stratégiques bilatérales

Gouvernement du Canada – Santé Canada
et gouvernement du Nouveau-Brunswick

Accord de financement entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur les services de soins à domicile et de soins communautaires et en santé mentale et en toxicomanie, 2016

Dans cet accord de financement, les gouvernements fédéral et du Nouveau-Brunswick s'engagent à collaborer pour améliorer l'accès aux services de soins à domicile et de soins communautaires, et pour renforcer l'accès aux services de santé mentale et de traitement des dépendances au Nouveau-Brunswick. L'Accord stipule que le financement fédéral supplémentaire sera utilisé en particulier pour :

1. renforcer la capacité communautaire au chapitre de la planification et de la prestation d'un soutien et de services;
2. offrir une formation supplémentaire aux prestataires de soins de santé primaires afin de mieux intégrer les dépendances et la santé mentale dans les soins de santé primaires;
3. prolonger ou mettre en œuvre des services mobiles de santé mentale après les heures ouvrables, des services de cybersanté mentale et des services de soins de santé mentale destinés aux aînés;
4. élaborer et mettre en œuvre un cadre adapté à la culture pour la prestation des services de santé mentale destinés aux membres des Premières Nations.

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/ententes-en-matiere-de-sante/priorites-partagees-matiere-sante/nouveau-brunswick.html>

Interventions provinciales

Affaires autochtones

Embauche d'une personne au poste de commissaire pour lutter contre le racisme systémique dans la province, 2021

Le 24 mars 2021, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé qu'une personne sera nommée au poste de commissaire indépendant pour lutter contre le racisme systémique dans la province (Éducation postsecondaire, Formation et Travail et Affaires autochtones, 2021). Cette personne a pour mandat de mobiliser les intervenants afin de mieux comprendre la nature et les répercussions du racisme systémique dans la province et de fournir des recommandations en vue d'élaborer une stratégie et un plan d'action provinciaux pour résoudre ce problème dans les divers secteurs.

Groupe de travail sur la vérité et la réconciliation composé de membres de toutes les Nations et de tous les partis, décembre 2020

En décembre 2020, le ministère des Affaires autochtones a annoncé la création d'un nouveau groupe de travail pour examiner et donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, composé de membres des Nations mi'gmaq, wolastoqey et peskotomuhkati et des quatre partis politiques représentés à l'Assemblée législative. Le groupe de travail, qui relève du Comité permanent de la politique sociale, permettra au gouvernement de mieux comprendre les priorités des Premières Nations (Aboriginal Affairs, 2020).

Plan du Nouveau-Brunswick pour prévenir et contrer la violence faite aux femmes et aux filles autochtones – 2017-2021

Cette stratégie décrit les priorités et les mesures à prendre pour prévenir et résoudre la violence contre les femmes et filles autochtones pour la période de 2017 à 2021. Ce plan repose sur cinq principes :

5. faire du sort des femmes autochtones une priorité;
6. respecter les valeurs, la culture et les traditions des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick;
7. collaborer avec les peuples autochtones et intégrer et utiliser les connaissances des femmes et des aînés autochtones;
8. compléter les travaux actuels et futurs des collectivités autochtones, des organismes autochtones, des partenaires communautaires ainsi que des ministères provinciaux et fédéraux;
9. collaborer avec les organismes communautaires qui travaillent dans les secteurs de la prévention de la violence, de l'intervention et de la formation, afin d'implanter les actions énoncées dans le plan (Government of New Brunswick, 2017, p. 2).

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/aas-saa/pdf/PNBPCVFFFA2017-2021.pdf>

Stratégie de prévention des dommages causés aux enfants et aux jeunes du Nouveau-Brunswick : stratégie quinquennale pour les Néo-Brunswickois, 2015

Inspirée des principes fondamentaux des droits des enfants et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et élaborée en consultant abondamment le public, dont les Premières Nations, cette stratégie décrit les priorités et les mesures à prendre pour garantir aux enfants le droit de vivre à l'abri de toutes les formes de dommages. En outre, la Stratégie définit les indicateurs à utiliser pour mesurer la réussite de la mise en œuvre de chaque priorité (Government of New Brunswick, 2015). Elle adopte une approche fondée sur les déterminants sociaux de la santé pour assurer la protection des enfants et des jeunes.



Interventions du système de santé

Réseau de santé Horizon

Vers un avenir plus sain pour le Nouveau-Brunswick, Plan stratégique 2015-2020

Ce plan stratégique a cerné les défis de la prestation des services de santé au Nouveau-Brunswick et a défini des objectifs pour résoudre ces défis sur une période de cinq ans. La compétence culturelle nécessaire pour aider le personnel du système de santé à travailler efficacement avec les patients des Premières Nations était l'un de ces défis. La stratégie visait à enchâsser une culture centrée sur le patient et la famille, à éliminer les obstacles aux soins et à travailler en partenariat avec d'autres gouvernements et organisations pour répondre aux besoins de la population.

<https://horizonnb.ca/wp-content/uploads/2021/10/FR-Horizons-Strategic-Plan-2015-2020.pdf>

Intervenants-pivots pour les patients autochtones

La fonction de l'intervenant-pivot pour les patients autochtones a été créée en 2022 pour améliorer les soins de santé culturellement sûrs pour les Premières Nations (Anchan, 2022). Ces intervenants s'efforcent de surmonter les obstacles auxquels les clients peuvent être confrontés lors de l'accès aux soins. Ils aident, entre autres, à aiguiller les patients hospitalisés, à informer les patients sur les options de soins et à soutenir l'engagement communautaire.

Comité de liaison d'Horizon avec les Autochtones

Le Comité de liaison avec les Autochtones qui relève du Comité de sécurité des patients et d'amélioration de la qualité aide l'équipe de direction et le personnel des soins de santé du Réseau de santé Horizon à bien comprendre les besoins, les préoccupations et les intérêts particuliers des Premières Nations. Ses travaux doivent assurer la qualité, l'efficacité et l'efficience constantes des soins de santé et promouvoir la sensibilisation culturelle dans leur prestation. Le Comité est composé d'un membre de chacune des Premières Nations du Réseau de santé Horizon, ainsi que de représentants de l'équipe de direction et d'autres membres du personnel du Réseau (Anchan, 2022).

Réseau de santé Vitalité

Services dans les communautés

Les Premières Nations ont accès à tous les services du Réseau de santé Vitalité offerts en anglais et en Mi'maq dans les communautés. Ce sont notamment des services de guérisseurs traditionnels, des services de santé mentale adaptés à la culture et des centres de traitement des dépendances, ainsi que des services aux enfants et aux familles.

<https://vitalitenb.ca/fr/services-et-emplacement/repertoire-des-services/services-de-sante-mentale-pour-les-premieres-nations>

INTERVENTIONS ORGANISATIONNELLES

Interventions des organisations professionnelles et des organismes de réglementation

Association des infirmier(ère)s auxiliaires autorisé(e)s du Nouveau-Brunswick

Normes de compétence culturelle concernant les soins infirmiers auxiliaires auprès des peuples autochtones, 2021

Ce document donne suite à l'appel à l'action no 23 de la Commission de vérité et réconciliation qui demande aux organismes de réglementation du secteur de la santé de former tous les professionnels de ce secteur à la compétence culturelle. Il définit la compétence culturelle, décrit les objectifs des normes relatives aux compétences culturelles et établit cinq normes pour offrir des services adaptés à la culture et culturellement sûrs aux clients autochtones. Ces normes sont axées sur

- le fondement de la compétence culturelle du personnel infirmier auxiliaire sur la déontologie et les valeurs de la profession;
- la reconnaissance et l'appréciation de l'importance de tenir compte de sa propre identité culturelle et de ses propres antécédents culturels dans la prestation de services adaptés à différentes cultures;
- les efforts en vue de comprendre les valeurs, les croyances, les traditions et l'historique des clients autochtones et d'intégrer ces connaissances à sa pratique professionnelle;
- l'intégration de techniques d'intervention efficaces au travail auprès de clients autochtones; et

- l'engagement à participer au perfectionnement professionnel continu afin d'approfondir les connaissances, les compétences et les habiletés nécessaires au travail auprès de clients de diverses cultures.

https://www.anblpn.ca/wp-content/uploads/2021/09/FR_PN_ANBLPN_Cultural-Competence-Standards.pdf

Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB)

Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées, 2022

Ce document décrit les normes de compétence que le personnel infirmier immatriculé doit posséder. L'une de ces normes, la Norme 3 : Pratique centrée sur le client, définit des règles ayant trait à la prestation, avec compétence et compassion, de soins sûrs et éthiques, à l'application d'une approche centrée sur le client, au respect de la diversité et à la promotion de la compétence culturelle et d'un environnement culturellement sûr pour les clients et les membres de l'équipe de soins de santé.

<https://nanb.nb.ca/media/documents/NANB2019-RNPPracticeStandards-F-web.pdf>



Compétences de niveau débutant (CND) pour la pratique des infirmières immatriculées du Nouveau-Brunswick, 2020

Ce document énonce les compétences liées aux divers rôles du personnel infirmier, dont ceux liés à la sécurité culturelle.

https://nanb.nb.ca/media/documents/NANB-ELC-Mar_19-F.pdf

Programme de maintien de la compétence, 2013

Fondé sur les « Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées » et sur les « Normes d'exercice pour les infirmières praticiennes en soins de santé primaires », le Programme de maintien de la compétence définit les compétences à entretenir par le personnel infirmier pour prodiguer des soins sûrs, compétents et éthiques, y compris ceux faisant appel à la sécurité culturelle (NANB, 2013). Le personnel doit maintenir sa compétence chaque année afin de pouvoir renouveler son immatriculation.

Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Code de déontologie, 2007

Ce document expose les valeurs fondamentales que les travailleurs sociaux doivent respecter, dont la poursuite de la justice sociale et les obligations éthiques de la profession envers les clients. Il s'agit donc de donner la priorité aux intérêts des clients, de faire preuve de sensibilisation et de sensibilité aux réalités culturelles, de promouvoir leur droit à l'autodétermination et de s'assurer d'obtenir leur consentement éclairé. Comme c'est un code de déontologie, il peut être utilisé pour évaluer la conduite professionnelle, les violations du code pouvant justifier une plainte et entraîner des mesures disciplinaires

<https://www.nbasw-atsnb.ca/assets/Uploads/Code-de-deontologie.pdf>



Interventions organisationnelles autochtones

Conseil des peuples autochtones du
Nouveau-Brunswick

Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Community Engagement Session (séance de mobilisation communautaire sur les femmes et les jeunes filles autochtones disparues ou assassinées), 2020

Le New Brunswick Aboriginal Peoples Council (conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick) (NBAPC) a animé une séance de mobilisation de deux jours sur la suite à donner aux appels à la justice du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Le rapport du NBAPC résume les commentaires émanant de la séance de mobilisation et présente des recommandations sur la suite à donner aux appels à la justice qui portent principalement sur la nécessité d'offrir des programmes et des services aux Autochtones qui vivent hors réserve et aux personnes non inscrites.

<https://nbapc.org/wp-content/uploads/2020/07/MMIW.pdf> (AN)

Looking Out for Each Other Project (projet Prendre soin les uns des autres), 2019

Ce projet en collaboration a rassemblé le NBAPC (, d'autres conseils autochtones, les Centres d'amitié, des organisations de femmes autochtones et des organisations de services autochtones pour organiser des cercles de partage dans le but de créer un réseau de ressources et de services de soutien adaptés à la culture, y compris des lignes d'assistance téléphonique provinciales, à l'intention des familles et des communautés des personnes autochtones disparues. Dans le cadre de ce projet, des outils adéquats et appropriés ont été élaborés et mis en œuvre pour la police, entre autres, et une analyse environnementale a été réalisée pour évaluer l'état actuel de la formation en sensibilité culturelle.

- **Information sur le projet :** <https://nbapc.org/programs-and-services/lofeo> (AN)
- **Rapport de l'analyse environnementale :** <https://nbapc.org/wp-content/uploads/2019/08/MUN-Final-Report-MUN.pdf> (AN)

Final Written Submission to the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls (dernier mémoire soumis à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées), 2018

Ce mémoire déposé au nom du NBAPC et du Native Council of Nova Scotia (conseil des Autochtones de la Nouvelle-Écosse) formule des recommandations à l'intention du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, des chercheurs, des éducateurs, des décideurs et des prestataires de services, entre autres, pour aborder la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées au sein de leurs divers secteurs.

<https://nbapc.org/wp-content/uploads/2019/02/NBAPC-NCNS-FINAL-SUBMISSION-DEC-2018.pdf> (AN)

Centre de santé et de mieux-être d'Elsipogtog

Améliorer le parcours des patients membres de la Première Nation d'Elsipogtog tout au long du continuum de soins contre le cancer, 2016-2017

Financé par le Partenariat canadien contre le cancer, ce projet en collaboration avait pour objectif d'améliorer le parcours des patients membres de la Première Nation d'Elsipogtog tout au long du continuum de soins contre le cancer, en cernant les besoins des clients, en créant des solutions visant à améliorer la qualité des approches d'intervention-pivot centrées sur les patients et la planification des congés d'hôpital, ainsi qu'en créant et en mettant en œuvre un programme communautaire d'activité physique et de survie au cancer.

<https://www.partnershipagainstcancer.ca/fr/about-us/who-we-are/first-nations-inuit-metis/foundational-work/elsipogtog-first-nation/>

**Interventions organisationnelles
générales (non autochtones)**

Centre d'excellence en trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) du Nouveau-Brunswick

Modèle « Capteur de rêves », sans date

En partenariat avec les aînés des Premières Nations, le Centre d'excellence en trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) du Nouveau-Brunswick a élaboré un modèle de soins holistiques « Capteur de rêves » qui fusionne la médecine traditionnelle occidentale avec la science des Premières Nations dans la prestation de services aux clients, aux familles et aux communautés des Premières Nations touchées par le TSAF. Ce modèle est fondé sur les huit plumes de l'humanité (le respect, le courage, l'honnêteté, la sagesse, la confiance, l'humilité, l'amour et l'esprit). Il promeut la collaboration et le respect dans la prestation de services et emploie une approche axée sur les traumatismes antérieurs.

<https://vitalitenb.ca/fr/services-et-emplacement/repertoire-des-services/trouble-du-spectre-de-l'alcoolisation-foetale-tsaf/premieres-nations>

RESSOURCES ÉDUCATIVES ET INITIATIVES DE FORMATION

Ressources éducatives et initiatives de formation du gouvernement provincial

Affaires autochtones

Formation de sensibilisation à la culture autochtone, sans date

Ce document répertorie les organismes qui offrent une formation de sensibilisation aux cultures autochtones accessible aux particuliers et aux organisations du Nouveau-Brunswick.

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/aas-saa/pdf/FormationSensibilisationCultureAutochtone.pdf>

Ressources éducatives et initiatives de formation du système de santé

Santé publique Nouveau-Brunswick

La compétence culturelle et la sensibilité culturelle : Guide à l'intention des fournisseurs de soins de santé qui s'occupent des populations multiculturelles du Nouveau-Brunswick, 2021

Ce guide est conçu pour servir de ressource à l'intention des professionnels de la santé afin de leur permettre d'améliorer leur compétence et leur sensibilité culturelles quand ils soignent des personnes de diverses origines culturelles. Le Guide définit la culture, explique pourquoi la compétence et la sensibilité culturelles sont importantes dans la pratique des soins infirmiers, la différence entre compétence culturelle et sensibilité culturelle, les mythes courants, les éléments de l'évaluation culturelle et les questions importantes dans la pratique quotidienne (Public Health New Brunswick, 2021).

Ressources éducatives et initiatives de formation des organisations professionnelles et des organismes de réglementation

Aucune.

Ressources éducatives et initiatives de formation conçues par les Autochtones

Réseau des connaissances des Autochtones en milieu urbain

Let's Get it Right: Creating a Culturally Appropriate Training Module and Identifying Local Urban Aboriginal Resources for Non-Aboriginal Caregivers of Aboriginal Children in New Brunswick (faisons bien les choses : créer un module de formation adapté à la culture et recenser les ressources autochtones en milieu urbain pour les aidants non autochtones des enfants autochtones au Nouveau-Brunswick), 2018

Ce rapport de l'Urban Aboriginal Knowledge Network (réseau des connaissances des Autochtones en milieu urbain) visait à cerner les lacunes et les besoins liés à l'accès des enfants autochtones à des soutiens culturellement sûrs offerts par des aidants non autochtones et à formuler des recommandations fondées sur des données probantes visant à mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

<https://uakn.org/wp-content/uploads/2016/02/Lets-Get-It-Right-FINAL-Report-Oct-2-1.pdf> (AN)

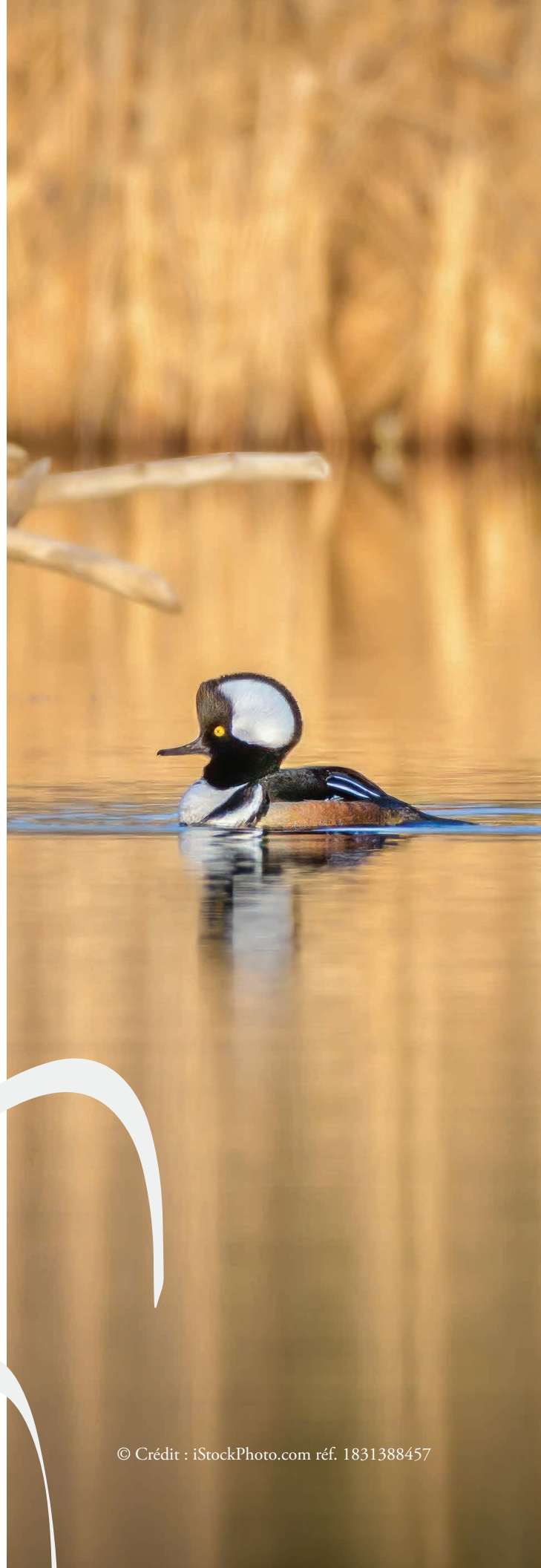


Rassemblement Bear Waters

***Kanó:ron Koniá:wi (the Sacred Gift)
Indigenous Cultural Safety Program (Kanó:ron
Koniá:wi [le don sacré] : programme de
sécurité culturelle autochtone)***

Ce programme offre un espace d'apprentissage sûr aux personnes qui souhaitent entamer un cheminement de sensibilisation et de compétence culturelles, fondé sur la compréhension des modes de connaissance et des façons d'être autochtones. Ce programme de trois niveaux (sensibilisation, compétence et engagement), composés chacun de quatre modules, est offert en ligne avec des cercles de discussion interactifs.

**[https://www.bearwatersgathering.ca/
indigenous-competency-program](https://www.bearwatersgathering.ca/indigenous-competency-program)** (AN)



RÉSUMÉ

En 1993, l'Union of New Brunswick Indians (union des Indiens du Nouveau-Brunswick) a conclu des accords sur les transferts en santé avec la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits du gouvernement fédéral. Ces accords ont donné aux Premières Nations le contrôle des programmes de santé et sociaux dans tous les domaines. Les Premières Nations qui vivent au Nouveau-Brunswick participent également à l'Atlantic First Nations Health Partnership (partenariat pour la santé des Premières Nations de la région de l'Atlantique) qui vise à améliorer la santé et le bien-être de toutes les Premières Nations qui vivent dans les provinces de l'Atlantique.

Ces deux faits sont significatifs face aux profondes lacunes des ententes de partenariat et des initiatives stratégiques tripartites et bilatérales au Nouveau-Brunswick. Nulle initiative trilatérale ne semble mise en œuvre dans le domaine de la sécurité culturelle. Au niveau provincial, deux initiatives ont vu le jour : un accord sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq et les Wolastoqiyik (Malécites) et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, en 2007, et un accord de financement en 2016 qui exigeait la coopération fédérale et provinciale sur les questions prioritaires liées aux soins à domicile, aux soins communautaires et aux services de santé mentale et de traitement des dépendances adaptés à la culture pour les Autochtones vivant au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement provincial a également élaboré deux ressources de formation liées à la sécurité culturelle : la formation de sensibilisation à la culture autochtone (dernière mise à jour en 2020) et un guide de compétence culturelle et de sensibilité culturelle (2021). L'intervention des organisations professionnelles et des organismes de réglementation du secteur de la santé a également fait défaut : il ressort de cette analyse seulement trois initiatives de sécurité culturelle, deux de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick en 2020 et en 2019 et l'une de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick 2007. Deux initiatives de sécurité culturelle dirigées par d'autres organismes ayant un mandat de santé ont également été relevées.

Le Réseau de santé Vitalité et le Réseau de santé Horizon, les régies régionales de la santé qui gèrent les

services de santé en relevant du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick, ont fait preuve d'un certain esprit d'initiatives et de collaboration. Vitalité offre plusieurs services adaptés à la culture, certains en Mi'kmaq, dont des services de guérison traditionnelle et des services de soutien aux enfants et aux familles. Horizon a mis sur pied un Comité de liaison avec les Autochtones pour aider l'équipe de direction et le personnel des soins de santé du Réseau à bien comprendre les besoins et les préoccupations des Premières Nations en matière de soins de santé. Horizon a créé des postes d'intervenants-pivots pour les patients autochtones dans le but d'aider les patients des Premières Nations et leurs familles à naviguer dans le système des soins de santé plus facilement.

Face à la pénurie d'interventions au niveau structurel et au niveau du système, plusieurs initiatives de santé culturelle ont néanmoins été dirigées par des organismes autochtones. Par exemple, en 2020, le Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick a animé des séances de mobilisation pour donner suite aux appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Deux organismes autochtones ont entrepris des initiatives visant à intégrer les principes de la sécurité culturelle aux programmes et aux politiques (le Centre de santé et de mieux-être d'Elsipogtog, en collaboration avec le Partenariat canadien contre le cancer et d'autres intervenants, en 2016–2017 et le New Brunswick Aboriginal Peoples Council [conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick] en 2020. En 2018, l'Urban Aboriginal Knowledge Network [réseau des connaissances des Autochtones en milieu urbain] a rédigé un rapport sur les lacunes et les besoins liés à l'accès des enfants autochtones à des soutiens culturellement sûrs offerts par les aidants pour éclairer un module de formation adaptée à la culture et, la même année, Bear Waters Gathering a commencé à offrir une formation en sécurité culturelle.

Il est abondamment clair que davantage d'efforts s'imposent au niveau fédéral et provincial, ainsi que de la part des organisations professionnelles de la santé de la province, afin que le fardeau d'assurer l'équité en santé ne repose pas exclusivement sur les épaules des organisations et des personnes autochtones qui vivent au Nouveau-Brunswick.

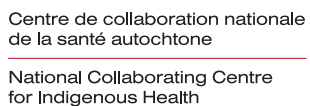


BIBLIOGRAPHIE

(en anglais seulement)

- Aboriginal Affairs. (2020, December 3). *REVISED/ Working group to address issues identified in Truth and Reconciliation report*. Government of New Brunswick. https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/aboriginal_affairs/news/news_release.2020.12.0655.html
- Anchan, M. (2022). Horizon Health Network creates Indigenous patient navigator role to offer culturally safe care. *CBC Lite*, May 16. <https://www.cbc.ca/lite/story/1.6452199>
- Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada (CIRNAC). (2019, May 9). *Canada and Elsipogtog First Nation advance reconciliation through a Memorandum of Understanding – News release*. Government of Canada. <https://www.canada.ca/en/crown-indigenous-relations-northern-affairs/news/2019/05/canada-and-elsipogtog-first-nation-advance-reconciliation-through-a-memorandum-of-understanding.html>
- Government of New Brunswick (2015). *Keeping children and youth safe from harm in New Brunswick: A five year strategy for New Brunswickers*. Retrieved May 15, 2022 from https://cwrp.ca/sites/default/files/publications/nb_childrenyouthsafefromharm_0.pdf
- Government of New Brunswick. (2017). *New Brunswick plan to prevent and respond to violence against Aboriginal women and girls – 2017-2021*. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/aas-saa/pdf/NBPPRVAWG2017-2021.pdf>
- Greenwood, M. (2019). Modelling change and cultural safety: a case study in northern British Columbia health system transformation. *Healthcare Management Forum*, 32(1), 11-14.
- Nurses Association of New Brunswick (NANB). (2013). *Continuing competence program: Learning in action*. Retrieved May 15, 2022 from http://www.nanb.nb.ca/media/general/CCP_Manual_2019_EN.pdf
- Post-Secondary Education, Training and Labour and Aboriginal Affairs. (2021, March 24). *News release: Commissioner to be appointed to address systemic racism in New Brunswick*. Government of New Brunswick. https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/news/news_release.2021.09.0661.html
- Public Health New Brunswick. (2021). *Cultural competency and sensitivity: A guide for health care providers caring for New Brunswick's cross-cultural populations*. Government of New Brunswick.

sharing knowledge · making a difference
partager les connaissances · faire une différence
 ᑭᓚᐅᔨᑦᑲᐃᑦᑲᑎᕈᓂᑦᑲ · ᐱᕋᑦᑕᑦᑲᑎᑦᑎᓂᑦᑲ



1 250 960-5250
CCNSA@UNBC.CA
CCNSA.CA